

# Médico-social : quel était le coût d'une place dans un Ehpad en 2016 ?



© 2017 Les Echos Publishing

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) publie une étude sur les tarifs pratiqués par les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes en 2016.

On compte, en France, plus de 7 000 Ehpad dont 44 % sont des structures publiques, 31 % des sociétés commerciales et 25 % des établissements privés non lucratifs (associations, réseaux mutualistes, congrégations religieuses).

En 2016, le tarif médian d'une place en Ehpad était de 1 949 € par mois, ce montant comprenant le prix d'hébergement permanent et le tarif dépendance. Autrement dit, la moitié des établissements, toutes catégories confondues, pratiquait un tarif mensuel inférieur à 1 949 € et l'autre moitié, un prix supérieur.

Ce coût varie toutefois fortement selon le statut juridique de l'établissement, sa localisation géographique et l'ancienneté du bâti. Ainsi, un résident payait un prix médian mensuel de 2 620 € dans une structure commerciale, de 1 964 € dans un établissement non lucratif et de 1 801 € dans un Ehpad public. Ces prix étant plus élevés en ville (3 154 € à Paris et dans les Hauts-de-Seine) qu'en milieu rural (1 524 € dans la Meuse

et 1 642 € dans les Vosges). Et sans surprise, les coûts sont d'autant plus importants que les bâtiments sont récents.

**En complément** : il ressort d'une récente étude réalisée par le site [www.logement-seniors.com](http://www.logement-seniors.com) que l'offre et la demande géographiques d'hébergement en Ehpad ne coïncident pas. Ainsi, 5 départements (Alpes-Maritimes, Meurthe-et-Moselle, Manche, Mayenne et Loir-et-Cher), qui concentrent 18 % de la demande d'hébergement, ne représentent que 5 % des lits disponibles. Au total, on compte 10 départements dans lesquels la demande est supérieure à l'offre et 10 dans lesquels c'est l'inverse (Rhône, Vendée, Puy-de-Dôme, Morbihan, Nord...).

Rappelons, pour finir, que les Ehpad doivent, chaque année au 30 juin, transmettre leurs tarifs à la CNSA et que ces informations peuvent être consultées gratuitement et par tous sur le site [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr).

[Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, « Analyse des tarifs des EHPAD en 2016 »](#)

© 2017 Les Echos Publishing